

Synthèse

Le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon les approches, la pauvreté peut être abordée par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation au regard d'un niveau de vie monétaire de référence. Ces approches ne sont pas toutes mobilisables au niveau régional, *a fortiori* à un niveau géographique plus fin.

L'approche monétaire est la seule qui permet une analyse fine d'un point de vue géographique, à un niveau régional ou infra-régional. Elle est par ailleurs relativement standardisée et commune à de nombreux pays. En 2020, près d'un Francilien sur six vit sous le seuil de pauvreté (défini comme 60 % du revenu médian), soit une part plus importante qu'au niveau national. Toutefois, il existe de fortes disparités territoriales au sein de la région francilienne, le taux de pauvreté variant du simple au triple selon les départements. Trois d'entre eux, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et le Val-de-Marne, font partie des plus pauvres de France métropolitaine.

Si la pauvreté monétaire est plus fréquente en Île-de-France qu'en moyenne nationale, elle est aussi plus « intense » : le niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté dans la région est inférieur à celui de l'ensemble des ménages de France métropolitaine vivant sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté varie inversement avec l'âge, en Île-de-France comme en France métropolitaine. Alors qu'elle touche plus d'un ménage sur cinq de moins de 30 ans, la pauvreté monétaire ne concerne qu'un ménage sur dix de 60 ans ou plus. Par ailleurs, à l'inverse des autres classes d'âge, les habitants de la région âgés de 40 à 74 ans sont plus fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents du même âge de France métropolitaine. La situation familiale est encore plus discriminante que le critère d'âge. En Île-de-France, la précarité des couples avec ou sans enfant(s) est plus marquée qu'au niveau national. Les personnes vivant seules sont relativement plus affectées et, plus encore, les familles monoparentales. Les femmes, plus souvent concernées par la monoparentalité ou par de plus faibles revenus que les hommes, notamment pour celles qui vivent seules et ont un âge avancé, sont dès lors plus touchées par ces situations de pauvreté.

Parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils socio-démographiques distincts peuvent être identifiés, en fonction de leur insertion dans l'emploi et de leur statut d'occupation du logement : les retraités, les ménages insérés sur le marché du travail et, parmi les ménages non insérés sur le marché du travail, les moins de 30 ans, les propriétaires, les locataires du parc privé et les locataires du parc social. Ces différents profils de pauvreté se retrouvent dans tous les territoires, mais dans des proportions qui peuvent varier sensiblement.

En Île-de-France, le profil le plus fréquent est celui des ménages pauvres insérés sur le marché du travail, suivi par celui des locataires des logements sociaux non insérés sur le marché du travail. Dans les départements de grande couronne et dans le Val-d'Oise, le profil largement majoritaire est celui des ménages pauvres insérés sur le marché du travail. En revanche, en Seine-Saint-Denis prédomine le profil des locataires de logements sociaux non insérés sur le marché du travail. Dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, ces deux profils sont aussi fréquents. Enfin, à Paris, c'est le profil des locataires du parc locatif privé non insérés sur le marché du travail qui est le plus fréquent.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Cette approche élargie peut s'appuyer sur des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, situations familiales spécifiques pouvant s'accompagner d'une forme d'isolement social, logements inadaptés, difficultés d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité. L'accès au logement constitue une difficulté importante dans la quasi-totalité des territoires, mais de manière plus prononcée dans le centre de la région. Parmi les territoires les plus urbains, les établissements publics territoriaux Paris Terres d'Envol, Plaine Commune et Est Ensemble présentent, en plus d'une forte pauvreté monétaire, un cumul de difficultés liées également à l'insertion professionnelle, à des situations familiales défavorables et dans une moindre mesure à l'accès aux services publics. Dans les espaces plus ruraux, les difficultés concernent davantage l'accès aux soins et la mobilité (par exemple les communautés de communes Pays de Montereau, Pays de Nemours, du Provinois, situées dans le sud-est de la région). On peut néanmoins distinguer quelques territoires défavorisés où une part importante des difficultés relèvent d'une insertion plus difficile sur le marché du travail. ●